



INTERVENTION ONCF CONFÉRENCE UFR

Le 15 mai 2024
Par Vincent GRELLIER
Secrétaire général ONCF

Cher-e-s Camarades,

Il y a 119 ans, les militants du syndicat national qui est devenu notre Fédération CGT des cheminots ont pris la décision de créer l'ONCF, leur œuvre sociale.

Apporter une aide morale et matérielle aux orphelins en a été le principe fondateur et repris dans l'article 1 de nos statuts. Toujours d'actualité.

Les pupilles sont le fil conducteur de notre activité et l'élément moteur des nombreuses actions que nous développons à leur attention.

Notre objectif est de favoriser leur épanouissement, notamment par l'éducation, la formation professionnelle, les loisirs, les vacances mais aussi par l'accès au monde de la culture et du sport, en un mot les aider à s'émanciper et acquérir une autonomie citoyenne.

A souligner, que pour atteindre cet objectif le CCGPF et les CASI sont nos partenaires privilégiés pour nos actions d'échange et d'ouverture des pupilles vers les autres et le monde.

Nos pupilles et leurs familles bénéficient également des séjours à la montagne dans notre structure commune, qu'est le Chalet Pierre Séward, ils peuvent ainsi profiter d'un cadre magnifique pour partager de bons moments et découvrir toutes les activités proposées dans la vallée de Chamonix.

Résolument original dans le monde associatif et le monde cheminot, s'appuyant sur nos orientations, notre projet éducatif et l'engagement de nos **51 432** adhérents, l'ONCF peut être fière aujourd'hui de conjuguer aide matérielle aux pupilles et aide morale apportée par une volonté de contact permanent entre les militants et les orphelins, (80 % des cotisations perçues par l'ONCF sont reversés à la solidarité active en direction de nos **599** pupilles dont **89** handicapés)

L'histoire de la Fédération CGT des cheminots et celle de l'ONCF sont étroitement liées, traversant des périodes sociales plus faciles que d'autres, certaines sombres, mais toujours avec cette même volonté de mener chacun notre action à son terme dans le respect de nos statuts et l'engagement respectif.

Valeur commune entre nos deux organisations, la solidarité, s'exprime en direction des pupilles et de leur famille, soutenue par une conception forte de :

- Solidarité face à l'adversité,
- Solidarité dans l'organisation,
- Solidarité dans les luttes,

La question de la solidarité active et concrète, se trouve naturellement dans l'action syndicale, dans l'action revendicative pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, des salaires, du pouvoir d'achat et des acquis sociaux.

C'est bien la prise en compte d'une action collective pour une politique économique et sociale de haut niveau où l'enfance, l'éducation, la santé ne seraient plus soumis aux seules lois de l'argent qui permettra une réponse efficace et durable.

C'est pourquoi l'O.N.C. F inscrit son action dans le cadre de la lutte pour la Paix et le progrès social, d'un monde plus juste où chacun puisse vivre dignement.

L'ONCF souscrit pleinement aux principes de la convention internationale des droits de l'enfant et s'inscrit, par de multiples initiatives locales, régionales ou nationales dans la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre.

La misère, la précarité, le chômage n'épargnent pas les pupilles. Ils ne vivent pas en dehors des réalités sociales de notre environnement, tout comme ils subissent également les méfaits du capital et des défenseurs de la pensée libérale.

C'est bien un concept révolutionnaire qui a guidé le syndicat national des cheminots CGT pour édifier notre œuvre et c'est bien celui-ci qui doit guider nos pas vers le futur.

C'est pourquoi, l'implication dans notre orphelinat n'est et ne doit pas être un dérivatif de l'action syndicale. Il est des engagements qui en appellent d'autres dans un sens comme dans l'autre. Quand je milite pour la CGT je ne milite pas en plus pour l'ONCF c'est le complément naturel, c'est notre ADN.

Nous devons réaffirmer l'essentiel positionnement des militants ONCF dans les directions de nos structures syndicales.

Réaffirmer que l'engagement en responsabilité à l'ONCF est une responsabilité syndicale à part entière.

Aujourd'hui environ 10 000 adhérents à la CGT cheminots ne sont pas adhérents à l'ONCF, c'est un fait, un fait que certaines et certains d'entre vous peuvent contredire en adhérent dès à présent à l'ONCF

L'ONCF est résolument ouvert à tous les cheminots et salariés du groupe SNCF, relevons ce défi de renforcement de l'ONCF.

Au regard de notre histoire et de notre avenir, cela fait sens, il y a urgence, c'est un enjeu majeur pour la Fédération CGT des cheminots, c'est un enjeu majeur pour notre orphelinat.

Oui mes camarades, la pérennité de l'ONCF est directement liée à son membre fondateur, notre Fédération et ses structures doivent être parties prenantes dans son fonctionnement avec comme objectif de participer au soutien de ses pupilles.

Si nous avons pu réaliser cet outil solidaire au service des cheminots et de leur famille à travers tout ce temps, si nous l'avons construit ensemble, au rythme des luttes sociales de notre pays et de notre corporation c'est bien parce que notre organisation syndicale CGT s'est impliquée continuellement dans son fonctionnement tout en démontrant que par le mouvement solidaire nous pouvons être rassembleurs.

C'est tout à l'honneur de la C.G.T cheminote d'avoir réussi ce pari, ce sera tout à son honneur de le pérenniser.

Je souhaite pour ma part, et je sais que ceci est partagé par la direction de notre Fédération, que l'histoire commune soit propriété de toutes nos structures. Qu'elle soit l'occasion d'un renforcement important de nos deux organisations, permettant de disposer de moyens supplémentaires afin d'être encore plus efficaces dans nos activités respectives.

Nous avons ce défi à relever pour les années à venir, de pérenniser l'œuvre de l'ONCF, certes centenaire mais moderne dans sa capacité à traduire, dans le monde d'aujourd'hui, ses valeurs fondatrices dans le seul souci du bien être des pupilles.

Ces dernières années rien ne nous a été épargné par ce Gouvernement et notre entreprise.

Aujourd'hui, au sein de l'entreprise, nous sommes confrontés à des changements structurels majeur que nous combattons et que nous continuerons de combattre pour la préservation d'un service public intégré de haut niveau.

Au-delà de ces combats l'arrivée de la concurrence et le transfert de certains cheminots, parmi lesquels des adhérents de l'ONCF, nous impose lors de notre prochain congrès à une réflexion sur notre périmètre d'action.

Cette évolution nécessitera l'engagement de nos deux structures pour préserver et renforcer notre association.

Mes camarades soyons résolument optimiste dans notre capacité à relever ce défi et combatif dans notre volonté de préserver et de développer l'œuvre sociale de la fédération qui je vous le rappelle, et ce n'est pas rien, fêtera ses 120 ans d'existence le 16 Juillet 2024.

Nous avons coutumes de dire « ce sont les adhérents d'aujourd'hui qui feront les militants de l'ONCF de demain » cela marche aussi pour la CGT et cela reste d'actualité !

Nous comptons sur vous pour que l'action de l'ONCF dans les prochaines années s'inscrive sur ces mêmes bases, le même engagement, le même dynamisme militant que celui qui nous a conduits jusqu'ici.

Merci.

Vive l'ONCF, vive la Fédération des Cheminots et son UFR !